

QUESTIONS - LE CYCLE DE VIE DU SMARTPHONE

1. Expliquez pour quelle(s) raison(s) certains métaux sont définis comme critiques

Ils sont définis comme critiques car ils sont situés dans des pays qui pourraient en limiter l'exportation.

Les stocks sont limités, et leur commerce peut déclencher des conflits sociaux.

Car ils sont irremplaçables. De plus ils favorisent la déforestation.

2. Combien de ces métaux sont cités dans le texte ? 6

3. Pourquoi ces métaux sont qualifiés d'irremplaçables ?

Ce sont des matériaux irremplaçables dans la fabrication des smartphones, car ils ont un rôle essentiel et aucune autre technologie n'est disponible actuellement.

4. Que veut dire la formule *industrie lucrative fortement monopolisée* employée dans le texte ?

C'est un secteur de production qui fait beaucoup de bénéfices avec peu de concurrence.

5. Pourquoi la pollution du sol et des cours d'eau sont-ils relevés par l'auteur comme un problème ?

Parce que ça crée des problèmes de santé pour les êtres vivants (dont l'être humain).

L'exploitation porte atteinte au paysage, favorise la déforestation et l'érosion des sols.

6. Quel autre impact pour l'environnement, autre que la santé n'est pas abordé dans le texte ?

Le réchauffement climatique

7. Que font les groupes armés qui sont pris en exemple autour de l'activité d'extraction des minéraux précieux ?

Ils exploitent les travailleurs

Ils font du trafic de matières premières

Ils font travailler les enfants

8. Est-ce que ce sont des groupes de l'armée nationale congolaise ? Non, ce sont des mercenaires

9. Pour quelles raisons les fournisseurs de composants ont-ils délocalisé leur production ?

Car le coût de production (impôts / salaires) est moins cher dans les pays qui sont choisis.

10. Comment définiriez-vous simplement l'obsolescence programmée ?

C'est le fait de réduire la durée de vie d'un produit artificiellement pour que les gens en rachètent et donc consomment plus. Ça peut être aussi le fait de rendre un appareil irréparable.

11. Quelle est la mesure citée dans le texte [partie 2 – production] visant à réduire la production de déchets ?

C'est la généralisation du chargeur universel.

12. Quelle autre mesure non citée a été introduite par l'article 16 de la loi 2020-105 ? Nommez-la et décrivez-la.

Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

C'est une loi qui prévoit la mise en place d'un "indice de réparabilité". C'est à dire que toute personne doit pouvoir connaître la part du produit qui peut être réparée.

Cette information sensibilise les consommateurs sur la possibilité d'allonger la durée de vie et d'utilisation de leurs appareils, notamment en orientant leurs comportements d'achat vers des produits plus facilement réparables et en les incitant à recourir davantage à la réparation en cas de panne.

13. Comment certaines marques [prenez l'exemple d'Apple] s'approprient-elles ces nouvelles contraintes pour produire moins de déchets ?

Les marques proposent une offre de reprise sur les anciens appareils, collecte payante.

Les marques ne vendent plus de chargeur avec leur téléphone.

Ce qui permet de diminuer les quantités produites et de vendre des accessoires en plus.

14. Par quel mot peut-on remplacer *bagages* dans le paragraphe sur l'utilisation ? **Impacts / Conséquences**

15. Que signifie la phrase *Vous pouvez tenir compte de la vision du fabricant en termes de durabilité* dans le texte ?

C'est à dire que le consommateur peut tenir compte de l'estimation de durabilité faite par le fabricant dans l'achat de son téléphone et privilégier un téléphone plus écologique.

16. Quels sont les appareils électriques/électroniques concernés par l'indice de réparabilité ? [Faites une recherche]

Lave linge, smartphone, l'ordinateur, le téléviseur, la tondeuse à gazon électrique.

17. Dans la partie sur la collecte on parle d'obligation de reprise. Quel élément peut faire échouer cette obligation ?

Les smartphones inutilisables ou cassés ne sont pas rapportés dans un point de collecte.

Le point faible est le consommateur qui peut, ne pas faire sa part du travail.

18. Comment se matérialise l'objectif de collecte ?

Des points de collecte sont créés dans des centres de recyclage, des parcs à conteneurs ou dans les magasins qui vendent les smartphones.

19. Quelle action complémentaire suggérez-vous pour plus d'efficacité dans l'atteinte de l'objectif de collecte ?

Sensibilisation de la population. Multiplier les points de collecte. Mettre un point de collecte chez les habitants. Offrir un bon de remboursement pour chaque appareil ramené. Faire de la publicité.

20. Dans la partie 5 on parle de donner son appareil à un ami. Quel composant qui a une durée de vie courte peut obliger cet ami à faire des frais pour continuer à utiliser votre téléphone ?

La batterie est le composant qui vieillit le plus vite.

21. Quelle solution est suggérée dans la partie 5 pour éviter de déplacer le problème des déchets électronique d'un pays à l'autre ?

Le marché de seconde main, c'est à dire le reconditionnement des produits.
Travailler avec des organismes de collecte reconnus officiellement.

22. *Les déchets électroniques sont beaucoup plus riches que les minerais extraits des mines.* Que signifie cette phrase ?

Les matières contenues dans les téléphones ont plus de valeur financière que celles qui sont dans le sol car elles ont déjà été transformées. Ce qui nécessite moins d'énergie dépensée.

Les stocks étant limités, ces matières déjà transformées sont d'autant plus précieuses.

23. D'après ce que vous lisez dans la partie 6, en quoi la localisation du recyclage des objets a-t-elle une incidence sur son efficacité ?

Les pays en voie de développement ne disposent généralement pas de solutions de pointe pour recycler les déchets électroniques.

Par exemple, ils ne récupèrent ainsi que 25 % de l'or contenu dans les déchets électroniques.

De plus, ils ne récupèrent que l'or, alors qu'il y a bien d'autres métaux précieux dans un téléphone.